

LE PARC DE LOIRE EN CHIFFRES



340
hectares
d'espace
naturel
de loisirs



80
hectares de zone
naturelle d'intérêt
écologique,
faunistique
et floristique



161
espèces
faunistiques

196
hectares
de site
Natura 2000



341
espèces
floristiques
identifiées

600 000
visteurs/an



75
hectares
de plan d'eau

8 000
adhérents
résidents

25 000 élèves en sortie scolaire/an

70 hectares pour les activités de loisirs

LA LOIRE, SI BELLE ET SAUVAGE !

La Loire offre des paysages magnifiques qui peuvent nous faire oublier qu'elle reste sauvage et imprévisible. Le parc de Loire, qui profite pleinement de sa proximité et du cadre exceptionnel qu'elle offre, est aussi soumis à ses aléas et notamment aux risques de crues. Certains secteurs du Parc de Loire peuvent être interdits d'accès lors de la montée des eaux et la baignade peut aussi être interdite.



LE PARC DE LOIRE UN ESPACE NATUREL D'EXCEPTION EN VILLE

Premier parc naturel urbain ligérien, le Parc de Loire est un écrin de nature en plein cœur de la métropole orléanaise dans un environnement naturel classé au patrimoine mondial de l'Unesco, zone Natura 2000 et zone naturelle d'Intérêt écologique, faunistique.

Bordé par la Loire, le Parc s'étend sur les communes d'Orléans, de Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Denis-en-Val, par une promenade appelée « Fil de Loire », sur environ 7 kilomètres d'est en ouest. Le parc se dessine entre espaces de loisirs et de nature où la préservation des paysages est une priorité pour le plus grand plaisir des visiteurs.

DES ACTIVITÉS :

- loisirs
- nautiques
- nature
- culturelles

UN PARC OUVERT TOUTE L'ANNÉE ET FACILE D'ACCÈS



En transports en commun

- Tramway Ligne A, arrêt Tourelles-Dauphine (à 800 m)



- En bus, ligne IC (période estivale)



- En navette fluviale « BatOLoire » pour un trajet assurément insolite et dépayçant ! (période estivale)



À pieds ou à vélos

- Depuis le centre-ville d'Orléans, en empruntant le Pont George V et le sentier des Tourelles
- De nombreux sentiers à parcourir dans le Parc, notamment la Loire à Vélo



- En voiture, depuis la Levée de la Chevauchée, 3 parkings sont à disposition



PREMIER
PARC NATUREL
URBAIN LIGÉRIEN

Le parc est situé dans un environnement classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, zone Natura 2000

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

TOUJOURS HAUT POUR NOTRE TERRITOIRE

Co-financé par :



orleans-metropole.fr

Réalisation par Orléans Métropole - Photos : Aériennes © Sébastien Richard - OCA Production - Autour de la carte © Orléans Métropole - © Jean Puyo - © Didier Depoorter - © Mathilde Peres Flux réalisation: W&P

UN PARC POUR FAIRE LE PLEIN D'ACTIVITÉS ET DE BALADES



**PLACETTE
DES CAPUCINS**

FIL DE LOIRE

**BELVÉDÈRE
DES ÎLES DE LOIRE**

**BELVÉDÈRE
DE COMBLEUX**

AIRES DE JEUX

DISC GOLF

**SENTIER
PÉDAGOGIQUE**

PLAGE ET LAC

- SERVICES**
- Accueil
 - Toilettes
 - Aire pique-nique
 - Parking
 - Station de réparation vélo
 - Point dépôt déchets
- ACTIVITÉS**
- Aire de jeux
 - Disc golf
 - Terrains de sports
 - Accrobranche
 - Plage
 - Piste de BMX
 - Poste de secours
 - Pêche
- EN PÉRIODE ESTIVALE**
- Navette BatOloire
 - Baignade
 - Restauration (foodtruck / restauration du Léo parc)
 - Guinguette
 - Biblioplage
- POINTS REMARQUABLES**
- Point de vue/Belvédère
 - Éco pâturage
- CHEMINS & ACCÈS**
- Chemins principaux
 - Loire à vélo
 - Sentier pédagogique
 - Fil de Loire
 - Trajet BatOloire
- SYMBOLS:**
- DEPÔT DÉCHETS OBLIGATOIRE
 - CHIEN TENU EN LAISSE
 - FEU INTERDIT
 - CAMPING INTERDIT
 - BARBECUE INTERDIT
 - VÉHICULES À MOTEUR INTERDIT
 - NE PAS CUEILLIR

